

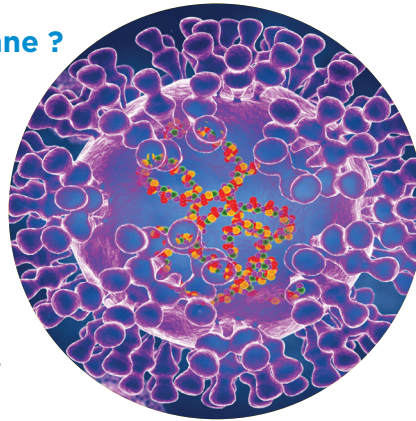
Variole simienne

Le 23 juillet dernier, après une deuxième réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (RSI) dans le but d'évaluer l'actuelle éclosion de variole simienne (aussi connue sous le nom de variole du singe ou d'orthopoxvirose simienne), l'OMS a déclaré, par voie de communiqué, que la flambée épidémique qui touche plusieurs pays constitue une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). La compréhension de ce virus continue d'évoluer, et la déclaration de l'OMS montre clairement que la situation exige une réponse urgente et planétaire.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) collabore étroitement avec des partenaires à l'échelle internationale, provinciale et territoriale à la mise sur pied de mesures de prévention et de contrôle sanitaire destinées à endiguer la propagation du virus de la variole simienne au Canada¹.

Qu'est-ce que le virus de la variole simienne ?

La variole simienne est une zoonose rare causée par un virus qui appartient au genre *Orthopoxvirus*, dont le virus de la variole fait également partie². Elle a été identifiée pour la première fois en 1958 lorsque deux épidémies d'une maladie semblable à la variole se sont produites dans des colonies de singes gardés pour la recherche, d'où le nom de « variole du singe ». Cependant, les rongeurs peuvent aussi être porteurs du virus, comme ce fut le cas lors d'une épidémie survenue en 2003 aux États-Unis à partir de chiens de prairie importés d'Afrique en tant qu'animaux de compagnie².



Quels sont les symptômes de la variole simienne ?

La variole simienne se présente habituellement avec un prodrome de fièvre, de céphalée, d'enflure des ganglions lymphatiques, de douleur au dos, de courbatures et de fatigue. Les lésions ou les éruptions cutanées caractéristiques de la maladie se manifestent de 1 à 3 jours suivant le début de la fièvre et se concentrent généralement au niveau du visage, des paumes de la main, de la plante des pieds et des parties génitales. La plupart des personnes atteintes de la maladie guérissent généralement par elles-mêmes au bout de deux à quatre semaines³. Chez les personnes présentant un risque accru de complications ou des symptômes graves, la variole simienne peut être soignée avec certains des médicaments antiviraux mis au point pour traiter la variole⁴.

Comment se propage la variole simienne ?

La variole simienne peut se propager par contact direct avec le virus à partir d'un animal infecté, d'une personne infectée ou d'objets contaminés. La transmission à partir d'une personne infectée peut se produire après un contact étroit prolongé avec elle (y compris un rapport sexuel), un contact avec ses liquides corporels ou avec ses plaies ouvertes, ou après un contact avec l'un de ses objets personnels, tels qu'un vêtement ou de la literie. Bien que moins fréquente, une transmission à partir de sécrétions respiratoires peut survenir après un contact prolongé en face à face avec une personne infectée. La variole simienne peut également être transmise d'une mère enceinte à son fœtus⁵.

Qui sont les personnes à risque ?

Historiquement, la variole simienne est une maladie rare qui n'est pas aussi contagieuse que le SRAS-CoV-2 ou d'autres virus respiratoires. L'apparition soudaine et simultanée de la variole simienne dans plusieurs pays où elle n'est pas endémique porte à croire qu'une propagation non détectée a dû se produire pendant un certain laps de temps, et que des événements récents ont amplifié le phénomène⁶. Alors que la plupart des gens ne présentent pas un risque accru de contracter une forme grave de la maladie, les personnes ayant un système immunitaire affaibli, les enfants, les femmes enceintes et les personnes ayant une infection concomitante peuvent être plus vulnérables que d'autres⁴.

Prévention et contrôle des infections

Le 27 mai 2022, l'ASPC a publié des lignes directrices provisoires concernant la prévention et le contrôle des infections en cas de variole simienne suspecte, probable ou confirmée dans les établissements de santé. L'ASPC recommande l'application de mesures préventives pour contrer la transmission du virus par voie aérienne, par projection de gouttelettes et par contact physique dans tous les cas suspects, probables ou confirmés de variole simienne. Ces mesures doivent être prises dès lors qu'un patient présente de la fièvre ou une éruption vésiculaire/pustuleuse (cas suspect). Toute lésion cutanée ou sécrétion respiratoire doit alors être considérée comme infectieuse⁷.

Pratiques systématiques

Continuez d'observer systématiquement les pratiques préventives de base :

- Évaluation des risques au point de service
- Hygiène des mains
- Placement des patients
- Hygiène respiratoire
- Équipement de protection personnelle (ÉPP)
- Sécurité en matière d'injections et de médicaments
- Procédures de nettoyage et de désinfection
- Gestion des déchets

1. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2022/07/allocution-de-l-administratrice-en-chef-de-la-sante-publique-le-27-juillet-2022.html>
2. <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/about/index.html>
3. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/monkeypox>
4. <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/treatment.html>
5. <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/transmission.html>
6. <https://www.usatoday.com/story/news/nation/2022/05/30/who-not-concerned-global-monkeypox-pandemic/9992496002/>
7. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/variole-singe/professionnels-sante/lignes-directrices-provisoires-prevention-contrôle-infections-etablissements-sante.html>
8. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/agents-pathogenes-viraux-emergents.html>

Désinfectants de surface contre les agents viraux pathogènes émergents (AVPE)

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a mis en branle sa politique en matière d'agents viraux pathogènes émergents (AVPE), laquelle autorise les fabricants de produits désinfectants à faire des allégations non indiquées sur l'étiquette au sujet de leurs produits et de leur efficacité contre la variole simienne. Cette politique en matière d'AVPE et de désinfection des surfaces constitue un important levier pour prendre rapidement des mesures de lutte contre la propagation de virus pathogènes émergents qui menacent la santé publique.

Les produits de CloroxPro et de Clorox Healthcare figurant ci-dessous ont démontré leur pouvoir germicide contre des virus semblables à celui de la variole simienne sur les surfaces dures et non poreuses. Ils peuvent être utilisés contre le virus de la variole simienne dans la mesure où l'utilisateur observe le mode d'emploi de chaque produit pour détruire les virus énumérés dans le tableau sur les surfaces dures et non poreuses. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la [liste des désinfectants pour surfaces contre les AVPE](#) de Santé Canada⁸.

PRODUIT	DIN	OBSERVEZ LE MODE D'EMPLOI ET LES DURÉES DE CONTACT INDICUÉS POUR LES MICRO-ORGANISMES SUIVANTS
Eau de Javel germicide Clorox® de CloroxPro®	02483750	Rhinovirus (5 minutes)
Serviettes désinfectantes Clorox® de CloroxPro®	02492636	Rotavirus (4 minutes)
Nettoyant javellisant désinfectant Clorox® Clean-Up® de CloroxPro®	02494019	Rhinovirus (30 secondes)
Nettoyant désinfectant contre les taches et odeurs biologiques Clorox® de CloroxPro®	02456842	Norovirus (5 minutes)
Nettoyant désinfectant Clorox Total 360® de CloroxPro®	02460769	Adénovirus (2 minutes)
Assainissant et désinfectant à usage quotidien Clorox® Anywhere® de CloroxPro®	02495716	Rhinovirus (5 minutes)
Serviettes germicides à l'eau de Javel de Clorox Healthcare™	02465671	Rhinovirus (1 minute)
Nettoyant et désinfectant germicide de Clorox Healthcare™	02469278	Norovirus (1 minute)
Désinfectant nettoyant Fuzion® de Clorox Healthcare™	02459744	Rhinovirus (1 minute)
Désinfectant nettoyant Spore Defense ^{MC} de Clorox Healthcare™	02494663	Rhinovirus (1 minute)
Serviettes nettoyantes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène de Clorox Healthcare™	02406225	Rhinovirus (1 minute)
Nettoyant désinfectant au peroxyde d'hydrogène de Clorox Healthcare™	02403528	Rhinovirus (1 minute)
Serviettes nettoyantes désinfectantes VersaSure® de Clorox Healthcare™	02473151	Norovirus (2 minutes)

Dernière mise à jour : 5 août 2022

Pour obtenir des renseignements au sujet de nos produits et des outils d'aide à la mise en œuvre des meilleures pratiques, communiquez avec votre représentant Clorox.
Téléphone : 1-866-789-4973
Site Web : www.CloroxPro.ca

© 2022 Clorox Professional Products Company,
150 Biscayne Crescent, Brampton (Ontario)
L6W 4V3



NI-58491-CA-FR